



HAL
open science

Licence professionnelle Management des PME/PMI Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management des PME/PMI. 2011, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039660

HAL Id: hceres-02039660

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039660v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002866

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Management des PME-PMI

Présentation de la spécialité

Cette formation est une spécialité habilitée en 2008 sous cet intitulé, mais qui constituait antérieurement une option de la licence professionnelle « Management des organisations », ouverte en 2000. Elle forme des gestionnaires de petites et moyennes organisations qui supervisent, organisent et coordonnent les services administratifs, comptables, financiers et commerciaux. Elle apporte des compétences pour seconder le chef d'entreprise dans la gestion des ressources humaines, la gestion comptable et financière, la stratégie commerciale.

La licence prépare aux métiers de collaborateur de direction, d'assistant de direction PME-PMI, de cadre de gestion administrative, de responsable en organisation, de chargé de développement. La formation, localisée à Clermont-Ferrand, est portée par l'Institut universitaire professionnalisé (IUP) « Management et gestion des entreprises », avec pour composante associée l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Clermont-Ferrand, en partenariat avec la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME). Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et, depuis 2007, en alternance en contrat d'apprentissage.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	48
Taux de réussite	84 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	29 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 2 enquêtes à 6 mois de l'établissement	77 % 53 % et 63 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est une formation généraliste qui répond à des besoins des entreprises mais qui, sur le fond, elle présente assez peu de différences en termes de contenus d'enseignements vis-à-vis d'une licence générale en gestion. Malgré l'existence de nombreuses entreprises partenaires, la présence dans les enseignements des professionnels issus du monde de l'entreprise est insuffisante : les intervenants sont peu nombreux, il s'agit essentiellement d'institutionnels, nullement en exercice dans les petites et moyennes entreprises, et qui ne relèvent pas toujours du cœur de métier alors que la part de ces enseignements est relativement peu élevée.



Bien qu'on ne dispose pas du nombre de dossiers de candidature, la formation semble attractive : elle enregistre des effectifs importants et en très forte croissance (un doublement) sur les deux dernières années. Elle a connu également sur la période récente un développement non négligeable de ses inscrits en apprentissage et en formation continue ; ce qui marque l'accentuation de son caractère professionnalisant et renforce ses liens avec les milieux professionnels. Il n'en reste pas moins que les raisons de la croissance très rapide des effectifs échappent et interpellent sur l'insertion professionnelle à venir. Bien que l'accès à l'emploi puisse s'opérer dans des délais rapides et dans les métiers visés, les résultats de l'insertion restent en effet modestes en terme de taux de diplômés en emploi, du fait de poursuites d'études et surtout de relativement nombreuses recherches d'emploi.

Enfin, les taux de réussite au diplôme sont fluctuants et se situent à un niveau relativement faible sur les deux dernières années sans explication à cet égard. La présence des étudiants issus de L2 est très faible. Il n'existe cependant, pas d'enseignements spécifiques pour y remédier.

- Points forts :
 - La progression de l'apprentissage.
 - Le public en formation continue.
 - De nombreuses entreprises partenaires.

- Points faibles :
 - Des taux d'emploi assez faibles.
 - Les trop nombreuses poursuites d'études.
 - La présence insuffisante des professionnels d'entreprise dans les enseignements.
 - Des taux de réussite et de présence de L2 assez faibles.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à améliorer le taux d'emploi et de veiller à réduire les poursuites d'études. Dans ce but, les flux d'inscrits pourraient être régulés pour qu'ils soient en adéquation avec les perspectives d'emploi dans les métiers visés sur le plan régional. On devrait également procéder à un entretien systématique avec les candidats pour vérifier que leur objectif est bien celui d'une insertion professionnelle immédiate. Le conseil de perfectionnement pourrait analyser les caractéristiques du public et tenter d'améliorer les critères de sélection des candidats pour renforcer l'adéquation du public vis-à-vis d'une insertion immédiate dans les métiers visés.

On devrait également mettre en place des modules dans les cursus de licence générale situés en amont pour développer l'entrée de L2 en licence professionnelle. Un module préparatoire homogénéisant les niveaux du public à l'entrée en formation, faciliterait également cette intégration et pourrait permettre d'améliorer le taux de réussite. On devrait également accroître la part des professionnels de l'entreprise dans les enseignements. La volonté de développer la part du public en apprentissage et en formation continue, paraît pertinente et l'effort est à poursuivre.